

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

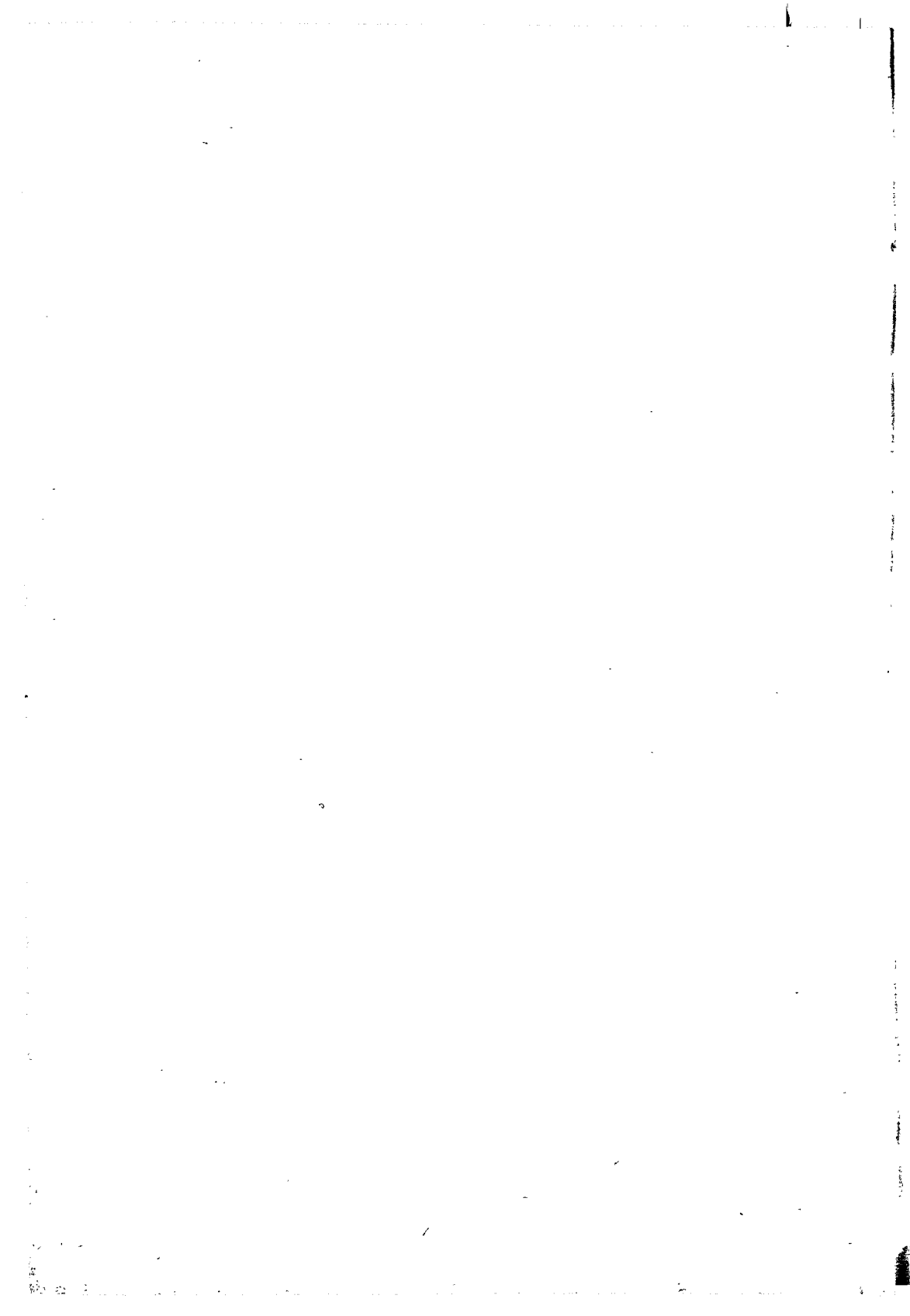
L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | | ✓ | | | | | | |



LES HOMMES DU JOUR



GEORGE AIREY KIRKPATRICK

GEORGE AIREY KIRKPATRICK

Heureusement pour le pays, il y a toujours eu, dans la chambre des communes du Canada, un certain nombre de députés qui, sans aspirer à dominer leurs collègues ou sans prétendre à produire de grands effets d'éloquence parlementaire, ont exercé une influence considérable sur les affaires publiques. Ce sont des hommes qui entrent dans l'arène politique parce qu'ils la considèrent comme la sphère naturelle de leurs capacités. Ils assument les devoirs et les responsabilités de la vie publique moins en vue de satisfaire leur ambition personnelle, que pour céder aux exigences de leur position sociale et des intérêts du milieu dans lequel ils vivent. Quoique le niveau du système représentatif ait beaucoup baissé en ces dernières années, par suite de l'introduction des habitudes américaines dans le choix et l'élection des députés, et quoiqu'il en puisse résulter de grands abus, cependant ce système ouvre la voie publique à des hommes qui rendent des services à l'Etat et qui, autrement, ne se seraient jamais occupés de politique active.

Surviennent une crise désastreuse, et ces hommes forment une réserve de salut. Et, bien que le gouvernement qu'ils supportent et que le parti auquel ils sont attachés puissent commettre des fautes politiques et des erreurs dans la conduite des affaires, ces hommes, par la fermeté de leurs convictions et par leur attitude pleine de sangfroid, parent aux bévues de leurs compagnons et ramènent l'ordre dans leurs rangs un instant confus.

Dans cette classe d'individus, le plus conservateur dans le vrai sens du mot et, de fait, l'un des plus respectables de nos hommes publics, est celui qui fait le sujet de cette notice biographique.

Parmi les vieilles familles d'Ecosse, aucune ne peut revendiquer une plus ancienne origine que celle des Kirkpatrick, de Closeburn.

On doit se rappeler que, lorsque l'empereur Napoléon III annonça son prochain mariage avec Eugénie, comtesse de Montijo, les antiquaires et les généalogistes établirent ses droits à se réclamer de la race royale d'Ecosse par sa descendance des Kirkpatrick.

L'un des biographes d'Eugénie nous apprend qu'il y avait, au commencement de ce siècle, dans la rue de San Juan de Dios, à Malaga, une famille riche, intelligente et de manières attrayantes, qui habitait dans l'une des plus somptueuses résidences de la ville. Le maître du logis était un très riche marchand d'Angleterre, William Kirkpatrick, Ecossais de naissance. Il avait été consul anglais à Malaga et avait épousé une jeune fille de la place, Francesca Gravisne, d'une beauté remarquable de figure et de formes; elle descendait d'une ancienne famille espagnole.

Trois filles naquirent de ce mariage, toutes douées de la beauté, de la grâce et de l'intelligence de leur mère, ainsi que du grand sens et des vertus solides de leur père. L'aînée, Maria, était d'une extraordinaire beauté. Son sang, mêlé de celtique et d'espagnol, coulait chaud dans ses veines et s'épanouissait sur ses joues rosées. On dit que ses formes exquises avaient la perfection des statues antiques. Elle épousa un noble espagnol, Cipriano Palagat, comte de Theba, qui avait joint l'armée de Napoléon Ier dans le but de libérer l'Espagne du despotisme des Bourbons. Ce mariage procura à la belle et accomplie Maria Kirkpatrick tous les avantages que peuvent conférer le rang et la fortune. Son mari, le comte de Théba, vit encore bientôt s'accroître et sa fortune et ses dignités en héritant, à la mort de son frère, du titre et des propriétés du comte de Montijo. Il conduisit sa charmante femme à Madrid, où elle fut présentée à la cour. Là, les perfections de sa personne et de son esprit lui gagnèrent l'amitié de la reine Marie-Christine, qui en fit sa première dame d'honneur. Eugénie, plus tard impératrice des Français, est sa fille. Telle fut la fortune de la branche espagnole de la famille, autant qu'il est nécessaire de la tracer pour les fins de cette étude.

Il est un curieux fait, cependant, qui ne saurait échapper à l'attention du lecteur réfléchi : c'est qu'après une succession de siècles et bien des vicissitudes et des changements de fortune, une femme dans les veines de laquelle coulait le sang des anciens rois d'Ecosse monta sur le trône impérial de France. Des changements constitutionnels, des guerres, des révolutions avaient renversé plusieurs trônes, seule-

ment pour rendre enfin les honneurs de la royauté au dernier rejeton d'une maison royale déchue.

William Kirkpatrick, grand-père de l'impératrice Eugénie, était naturellement fier de la noblesse de sa famille et s'intéressait beaucoup aux autres branches de la famille. Dans une lettre au grand-père de celui qui fait le sujet de cette biographie, accompagnant un cadeau de fruits expédiés de Malaga, il se dit son cousin.

Thomas Kirkpatrick, C.R., père de l'honorable George Airey Kirkpatrick, naquit dans le comté de Dublin, en Irlande. Il était fils d'Alexandre Kirkpatrick, de *Coolmine House*, dans le même comté, qui représentait la branche irlandaise des Kirkpatrick de Closeburn. Venu très jeune au Canada, il s'établit à Kingston, où il épousa la fille de feu Alexander Fisher, juge du district de Midland et fils d'un *loyaliste* de l'Empire-Uni, qui, lui, s'était fixé à Hay Bay, Adolphustown, près de Kingston, lors de la révolution américaine.

Thomas Kirkpatrick représenta le comté de Frontenac à la chambre des communes depuis l'origine de la confédération, en 1867, jusqu'à sa mort, qui arriva en mars, 1870.

Je me trouvais à Kingston le premier jour de la confédération, rer juillet, 1867, et, tandis que j'assistais à la revue des troupes faite en l'honneur de l'inauguration de la confédération, j'eus le plaisir d'être présenté à M. Thomas Kirkpatrick. Il y avait alors deux régiments d'infanterie anglaise, un détachement de l'artillerie royale et un détachement d'ingénieurs royaux, cantonnés au fort Henry, au fort Frederick et dans les casernes de la Tête-du-Pont. La journée était superbe, le peuple joyeux et enthousiaste, et la revue des plus brillantes. M. Kirkpatrick donna chez lui un dîner, au cours duquel j'eus la satisfaction de contracter des amitiés qui durent encore. C'est à cette occasion que je connus celui dont il est surtout question dans cette notice. C'était un jeune homme d'une beauté remarquable, à la figure singulièrement expressive. Il mesurait six pieds, était droit comme une lance et possédait des manières de prime abord franches, engageantes et des plus sympathiques. Sous tous ces rapports, il n'a pas changé, si ce n'est que les années ont développé, mûri l'apparence générale de l'homme. Il me paraît, à moi, toujours le même et me semble s'être développé naturellement en suivant les traditions de ses ancêtres, tout comme certaines plantes, qui sont toujours les mêmes sous tous les climats et dans toutes les conditions et que l'art

de la culture peut développer davantage, mais qui ne sauraient jamais décroître.

Cher vieux Kingston ! Combien de souvenirs tristes et gais se rattachent à ton nom ! Souvenirs qui remontent aux jours de mon enfance, à de chers amis depuis longtemps disparus, à de joyeuses parades militaires, à certain fier vaisseau, chargé d'être aimés, qui s'est à jamais perdu dans le lointain,

Toutes voiles dehors et dansant sur les flots.

Kingston, qui prend la troisième place parmi les villes du Canada à cause de l'intérêt de ses héroïques annales, peut briller au premier rang si l'on considère le nombre d'hommes éminents et de patriotes qu'il a fournis au pays. Leurs noms rempliraient une page de cette étude ; mais ce seraient ceux d'hommes qui ont fait honneur au Canada dans toutes les carrières de la vie.

Nous n'avons ici qu'à faire le portrait d'un seul des dignes enfants de Kingston, et c'est celui d'un homme remarquable, non-seulement par la générosité de ses idées, la fermeté de son caractère et de son dévouement aux devoirs de la vie, qui distinguèrent ses ancêtres, les *loyalistes* fondateurs de Kingston, mais encore par l'une des plus brillantes positions, qu'il a su se faire dans Ontario à cause de ses qualités, de ses services et de la dignité de sa conduite.

George Airey Kirkpatrick, quatrième fils de Thomas Kirkpatrick, naquit à Kingston, le 13 septembre, 1841. Il fit ses études à la "Grammar School" de cette ville et à la "High School" de Saint-Jean, dans le Bas-Canada. Il entra au "Queen's College," à Kingston, en 1857. Au bout du premier terme, il remportait le prix de grec et s'en allait étudier au "Trinity College" de Dublin, où il gagnait les prix de mathématiques et d'anglais, et prenait ses degrés en décembre, 1861, après avoir obtenu une médaille d'argent en histoire, en littérature et en économie politique.

La célèbre société historique de "Trinity College," laquelle, il y a cent ans, comptait des illustrations parmi ses membres et fut, après la réunion de l'Irlande à l'Angleterre, supprimée pendant un temps par les autorités à cause des discours violents et révolutionnaires qui avaient signalé ses réunions, lui conféra une médaille d'argent pour le récompenser de ses profondes études historiques.

Ainsi préparé par un cours d'études sérieux à affronter l'école plus sévère du monde, M. Kirkpatrick était qualifié pour prendre rang

parmi la jeune génération. Il se livra à l'étude du droit et fut admis au barreau du Haut-Canada en 1865.

A la mort de son père, en mars, 1870, les conservateurs de Frontenac le choisirent comme le plus digne d'occuper le siège laissé vide au parlement. Il accepta sa mise en nomination et fut élu député à la chambre des communes en avril suivant. Il représenta constamment Frontenac jusqu'à ce qu'il fût nommé lieutenant-gouverneur d'Ontario, en mai, 1892.

Il se montra toujours député capable, consciencieux et diligent, et sut justifier la confiance des amis qui, à la mort de son père, remarquant ses capacités et voulant les voir mises au service du parlement, le poussèrent à entrer dans la vie politique. Chaque élection qui suivit montra sa popularité, ainsi que la confiance que ses électeurs avaient en lui. En chambre, il déploya les mêmes qualités qui lui avaient valu des distinctions au collège et des succès dans la vie. Parmi ceux qui l'entouraient, on le distingua bientôt comme possédant les aptitudes nécessaires pour avoir droit à un portefeuille de ministre. S'il ne l'obtint pas, ce fut grâce à la politique bien connue de Sir John Macdonald, qui ne faisait jamais de changements dans son cabinet, tant qu'il pouvait s'en exempter, et qui choisissait ses collègues pour représenter certains intérêts que M. Kirkpatrick sut toujours négliger.

La position qu'il avait prise aux communes fut cependant récompensée par son élévation au fauteuil de la présidence, le 8 février, 1883. Dans cette position difficile, il se distingua par sa dignité individuelle, par la courtoisie de ses manières, par son impartialité, par sa fermeté et sa parfaite connaissance de la procédure parlementaire. Ce fut le premier président de la chambre des communes qui eut l'honneur d'obtenir un siège au Conseil privé de Sa Majesté pour le Canada. Il fut nommé conseil de la Reine le 11 octobre, 1880; en juin, 1884, il reçut de son *Alma Mater* le titre de L. L. D.. Comme tout homme marquant, M. Kirkpatrick s'était aperçu, au début de sa carrière parlementaire, qu'il avait d'autres devoirs à remplir que ceux de ses fonctions ordinaires de député.

Pendant qu'il exerçait comme avocat, il avait pu connaître intimement les misères et les souffrances endurées par les navigateurs de nos eaux intérieures, et il saisit la première occasion d'y apporter remède après son entrée en parlement. Pour atteindre son but, il

proposa de donner à ces navigateurs une garantie au sujet de leurs gages et de rendre les propriétaires des bâtiments responsables des approvisionnements. Durant plusieurs sessions, cette mesure fut rejetée ; mais il y attacha une telle persistance, que M. Mackenzie, lorsqu'il arriva au pouvoir, lui promit de présenter un projet de loi pour rencontrer ses vues.

M. Plimsoll s'est acquis beaucoup de réputation au parlement impérial par ses plaidoyers en faveur des droits des marins et par ses efforts pour améliorer le sort de la marine marchande de la Grande-Bretagne. Avec moins de bruit, mais avec une égale détermination, M. Kirkpatrick sut faire valoir les réclamations des navigateurs des lacs auprès du gouvernement et du parlement.

Enfin ses efforts furent couronnés de succès et firent obtenir justice à une classe d'hommes qui n'avaient que peu d'amis et aucun autre défenseur parmi ceux qui font mouvoir les ressorts de la législation.

En 1877, l'honorable Edward Blake, après s'être concerté avec M. Kirkpatrick, déposa le projet de "l'acte de la cour maritime," qui étendait pratiquement la juridiction de la cour d'amirauté aux eaux intérieures du pays.

En 1875 après que lord Dufferin eut gracié Riel, Lépine et O'Donoghue sans avoir pris l'avis de ses ministres, M. Kirkpatrick déposa sur la table de la chambre des résolutions comportant que, dans un gouvernement constitutionnel, le gouverneur-général doit agir suivant les désirs bien compris du peuple, tels qu'exprimés par ses représentants, et que les ministres de la couronne sont responsables des actes du gouverneur.

L'état des affaires et les règlements de la chambre empêchèrent M. Kirkpatrick de proposer ces résolutions ; mais celles-ci n'en eurent pas moins leur effet. Une correspondance s'engagea entre le secrétaire des colonies et le gouvernement à Ottawa, et il en résulta que le gouverneur reçut ordre de prendre l'avis du conseil privé ou de l'un des ministres avant d'exercer ses prérogatives de droit de grâce.

Nous ferons mieux voir la longue portée des conséquences des résolutions de M. Kirkpatrick quand nous dirons que ce fut par suite du changement apporté aux instructions du gouverneur-général que le successeur de lord Dufferin, le marquis de Lorne, se vit forcé, à contre-cœur, de consentir au renvoi du lieutenant-gouverneur, M. Letellier de Saint-Just.

Dans ces dernières années, M. Kirkpatrick s'est efforcé d'obtenir la réciprocité dans les cas de naufrage entre le Dominion et les États-Unis. Après lui avoir vu subir deux défaites, il réussit à faire adopter par la chambre des communes son bill, que le sénat finit par rejeter. M. Kirkpatrick finit, cependant, par remporter son point, tout comme dans sa mesure des navigateurs des lacs, puisque, en 1892, le gouvernement s'en empara à son tour et la fit adopter.

Cette courte analyse des incidents les plus importants de la carrière parlementaire de M. Kirkpatrick ne donne qu'une faible idée des services qu'il rendit au public pendant les vingt-deux ans qu'il représenta le comté de Frontenac. Pour les mieux apprécier, il faut un peu refaire l'histoire de cette époque, qui retentit de plusieurs débats orageux.

Quand il entra au parlement, en 1870, la confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord n'était âgée que de trois ans. Les nations, comme les peuples, ont à passer par les tribulations de l'enfance. Elles doivent apprendre à se servir de leurs facultés, et, pour cela, courir ces risques, passer par ces épreuves, souffrir de ces erreurs et de ces accidents qui, bien que toujours douloureux et parfois dangereux, sont les moyens dont se sert la sage nature pour développer leurs institutions et renforcer le corps, le cerveau et les nerfs nationaux.

Notre jeune Dominion n'offrit pas d'exception à cette règle. Quoiqu'il eût été inauguré sous les plus heureux auspices, avec les meilleurs vœux et les plus chauds applaudissements, avec la bénédiction de la mère-patrie et le bon vouloir de ses voisins, les tribulations ne furent, cependant, pas longues à lui venir. L'acquisition des Territoires du Nord-Ouest avait soulevé des difficultés qui restaient encore à résoudre. L'épouvantail de Louis Riel et de ses métis obstinés et à demi sauvages se profilait menaçant sur les bords de la rivière Rouge. Après que l'expédition militaire eut accompli son œuvre et que l'autorité du Canada eut été établie sur la Terre de Rupert, la scène du conflit fut transportée à Ottawa. Ce fut alors que les démagogues et les têtes chaudes firent tout le tapage dont ils étaient capables. Heureusement pour le pays que leurs capacités n'étaient pas en raison de leur désirs. Ils firent pourtant encore assez de mal, et il fallut déployer beaucoup de sagesse, de fermeté et de modération pour apaiser les eaux troublées par la colère populaire.

Parmi ceux à qui l'on demanda l'exercice de ces qualités et qui les exercèrent avec un succès incontestable, se fit remarquer le jeune député de Frontenac. Le bon équilibre de son caractère, son esprit d'élévation au-dessus des passions du moment, lui acquirent une influence sans cesse grandissante, tandis que la sûreté de son jugement nous est pleinement démontrée par le fait qu'Edward Blake, en maintes occasions, rechercha ses conseils et ses avis en matière de politique et de législation, quoique chacun d'eux appartînt à un parti différent.

“ Dans ces temps qui troublèrent les âmes, ” alors que le scandale du Pacifique fit naufrager le gouvernement de Sir John Macdonald et que le parti conservateur sombra sous le coup de la désapprobation populaire, M. Kirkpatrick sut déployer les mêmes qualités de calme et de fermeté qui l'avaient déjà distingué dans d'autres occasions dangereuses. Et ce fut l'un des soldats de la vieille garde qui restèrent debout autour du vieux chef au jour de la défaite.

M. Kirkpatrick ne faisait pas de fréquents discours à la chambre ; mais, quand il parlait, on l'écoutait avec la plus grande attention. Son langage était d'une grande pureté. Il avait la faculté de toujours trouver sans hésitation le mot propre à exprimer sa pensée, tandis que la facilité de son élocution et la correction élégante de sa diction montraient qu'il était maître de toutes les forces et de toutes les grâces du discours.

Mais ce n'était pas dans les joûtes verbeuses de l'arène parlementaire qu'il brillait avec le plus d'éclat. Là, il avait une façon sarcastique d'argumenter qui mettait rudement ses adversaires à l'épreuve. Mais, parlant sur des questions plus raffinées et à des auditeurs qui n'étaient pas influencés par les passions politiques, il était toujours brillant et sûr de son effet.

Lors de la célébration du centenaire de l'établissement du Haut-Canada, il fit un superbe discours, puisé aux sources de l'histoire de cette province, et au cours duquel il proclamait ses sentiments de loyauté dans ces paroles mémorables : “ Apprenons à connaître, dans “ l'histoire des premiers temps de notre pays, la valeur du glorieux “ héritage que nous ont laissé nos ancêtres. Quand nous en venons “ à penser aux épreuves, aux privations, aux peines endurées par nos “ aïeux, aux combats qu'ils soutinrent, aux ennemis qu'ils battirent, “ aux obstacles qu'ils surmontèrent, nos cœurs devraient se gonfler

“d’orgueil et de reconnaissance. Et, lorsque nous pensons aux progrès qu’a faits le pays, lorsque nous jetons un coup d’œil sur cette immense province d’Ontario, admirant sa prospérité, sa littérature, ses milliers de demeures où le bonheur règne, nous devrions nous sentir reconnaissants des bienfaits dont nous jouissons. Non-seulement sommes-nous un peuple prospère et content, mais nous sommes un peuple craignant Dieu. Tous ceux qui traversent ce pays peuvent voir sur le sommet de chaque colline les églises pointant leurs clochers vers les cieux pour rappeler au peuple l’amour que Dieu porte aux hommes. Alors, nous rappelant les actions héroïques de nos ancêtres, soyons reconnaissants de ce que le Canada reste aujourd’hui fidèle au drapeau que portaient si fièrement les aïeux. Tous, hommes, femmes et enfants, promettons que nous ferons tout en notre pouvoir pour que notre pays reste fidèle au vieux drapeau.”

M. Kirkpatrick ne prouva pas seulement sa loyauté par des discours patriotiques. Lors de l’affaire du Trent, il prit du service, comme simple soldat, dans la milice active, et monta, d’échelon en échelon, jusqu’au rang de lieutenant-colonel. A la conclusion de la guerre civile américaine, lorsque les Féliens firent leur apparition sur la frontière pour envahir le Canada, il entra dans le service actif, à Cornwall, comme adjudant du 13^{me} bataillon des Fusiliers du Prince de Galles. Il servit à la frontière jusqu’à ce que le danger fût dissipé et que les troupes eussent été rappelées au foyer. Naturellement, il a toujours pris un grand intérêt aux choses militaires. Il a été président de l’Association de Tir du Dominion et a commandé l’escouade de Tir à Wimbledon, en 1876. En chambre, il était toujours un des premiers à défendre la cause des volontaires.

M. Kirkpatrick n’a pas été moins heureux en affaires que dans les différentes phases de la vie publique à travers lesquelles nous l’avons suivi. Né riche, il a su augmenter ses ressources par un sage esprit d’entreprise, s’identifiant surtout avec les principales industries de sa ville natale, Kingston, dont il a toujours eu à cœur l’avancement. Son nom se trouve l’un des premiers parmi les fondateurs de plusieurs de ses industries importantes. Il a été aussi directeur du chemin de fer de Kingston et Pembroke, président de la compagnie de l’aqueduc de Kingston et président de la fabrique canadienne de locomotives à Kingston. Il a occupé les positions de secrétaire et de président du

bureau d'administration du "Collegiate Institute" de la même ville, ayant été en relations avec cette institution depuis 1870.

En mai, 1892, il fut nommé lieutenant-gouverneur d'Ontario, à la mort de sir Alexander Campbell, et assumait les devoirs de cette charge le 30 du même mois. La meilleure preuve que je puis peut-être donner de l'estime dont il jouit et de la satisfaction causée par sa nomination, c'est de citer ce que le vétéran libéral et premier ministre d'Ontario, sir Oliver Mowat, dit quand il en apprit la nouvelle : " Je considère que c'est le meilleur choix que le gouvernement pouvait faire. Je suis sûr que tous les partis accepteront le lieutenant-gouverneur Kirkpatrick et je suis heureux qu'on l'ait nommé. J'ai intimement connu son père, un homme bienfaisant et honorable, d'une grande habileté, et qui avait la confiance de tout le monde. Pour ce qui est de son fils, je le connais depuis son admission au barreau. Kingston, ma ville natale, a maintenant l'honneur d'avoir donné deux lieutenants-gouverneurs à Ontario. Il n'y en eut jamais de meilleur que sir Alexander Campbell, et je n'ai pas de doute que l'on dira la même chose de M. Kirkpatrick à l'expiration de son terme d'office."

Un tel éloge terminerait bien cette étude ; car il nous reste peu de choses à dire. Dans sa vie privée, M. Kirkpatrick a toujours donné un exemple de ces vertus qui sanctifient et font l'ornement du caractère de l'homme, sans compter les vertus publiques qui le font respecter et honorer du monde. De la plus stricte moralité dans toutes les relations de la vie, il était doué de ces heureuses dispositions qui, l'empêchant, d'un côté, de faire des folies, l'ont conduit, d'un autre, au faite des distinctions dans sa province natale.

M. Kirkpatrick s'est marié deux fois. Sa première femme fut Frances Jane, fille de feu l'honorable John Macaulay, mort en janvier, 1877. Sa seconde femme, qui préside maintenant à l'hôtel du gouvernement, à Toronto, est Isabella, fille de Sir David L. Macpherson. Douée d'une beauté de reine, elle n'est pas moins bien douée du côté de l'esprit. Le charme qui émane de sa personne la qualifie parfaitement pour remplir une position qui exige le tact féminin le plus délicat dans l'exercice des plus hautes fonctions sociales. Grâce à l'influence qu'elle exerce, l'hôtel du gouvernement est plus populaire qu'il ne l'avait été depuis des années, et la société de la capitale de la province d'Ontario a l'avantage de voir à sa tête une femme gracieuse

et douée de toutes les qualités désirables chez une personne occupant une position aussi élevée.

Si la fortune a souri au lieutenant-gouverneur, c'est qu'il le méritait. Une carrière aussi bien ordonnée, aussi bien remplie au point de vue du civisme, aussi uniformément réussie, offre un grand sujet de réflexion à ceux qui savent saisir le pourquoi de la vie, laquelle,

Comme dans tout bonheur,
D'un sage entendement sait tirer sa valeur.

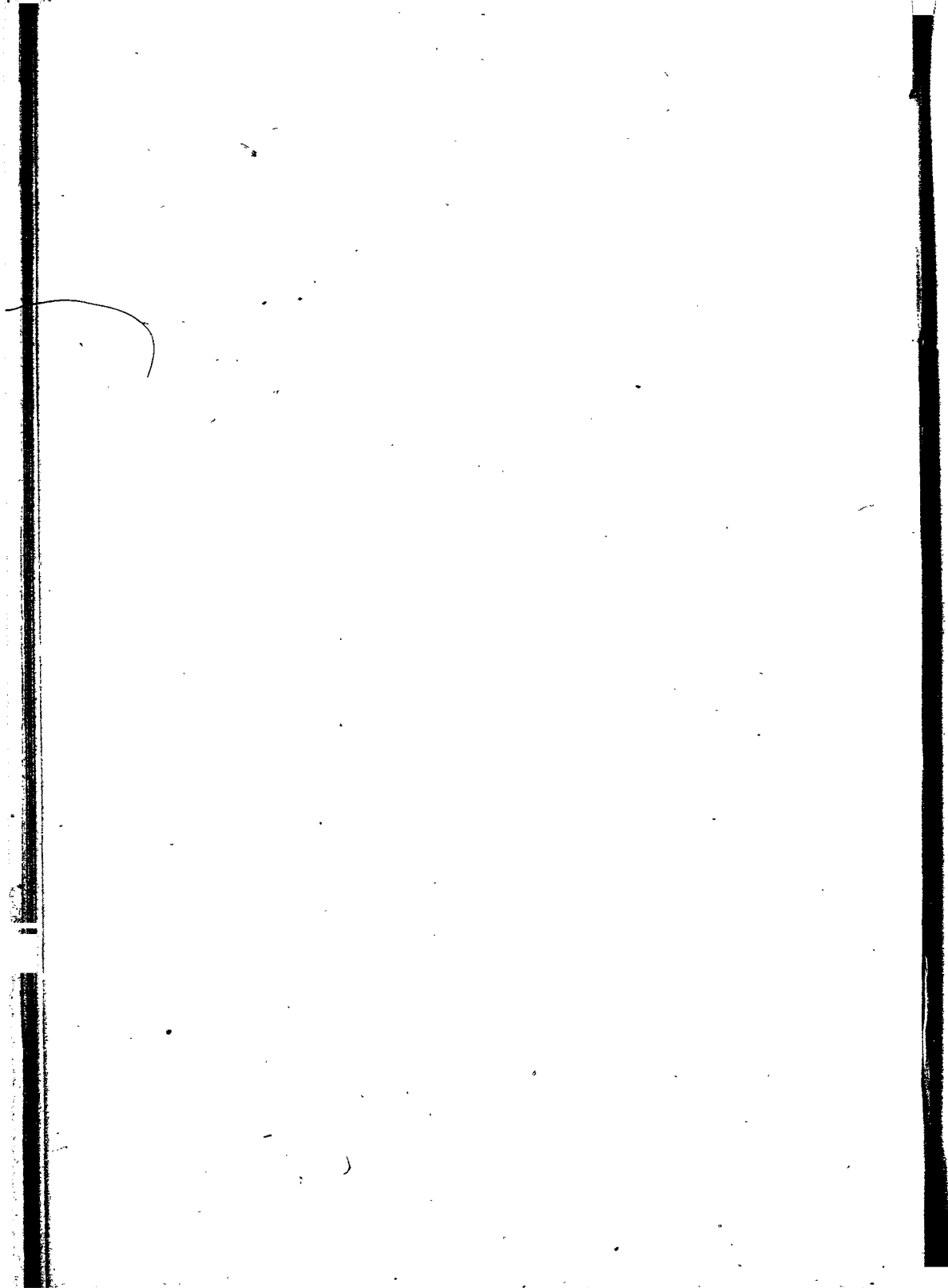
Donner bon exemple aux autres, marcher droit, remplir fidèlement ses devoirs, voilà tout ce que l'on peut désirer d'un homme. Et c'est le résumé de la vie de celui dont nous venons d'esquisser les traits.

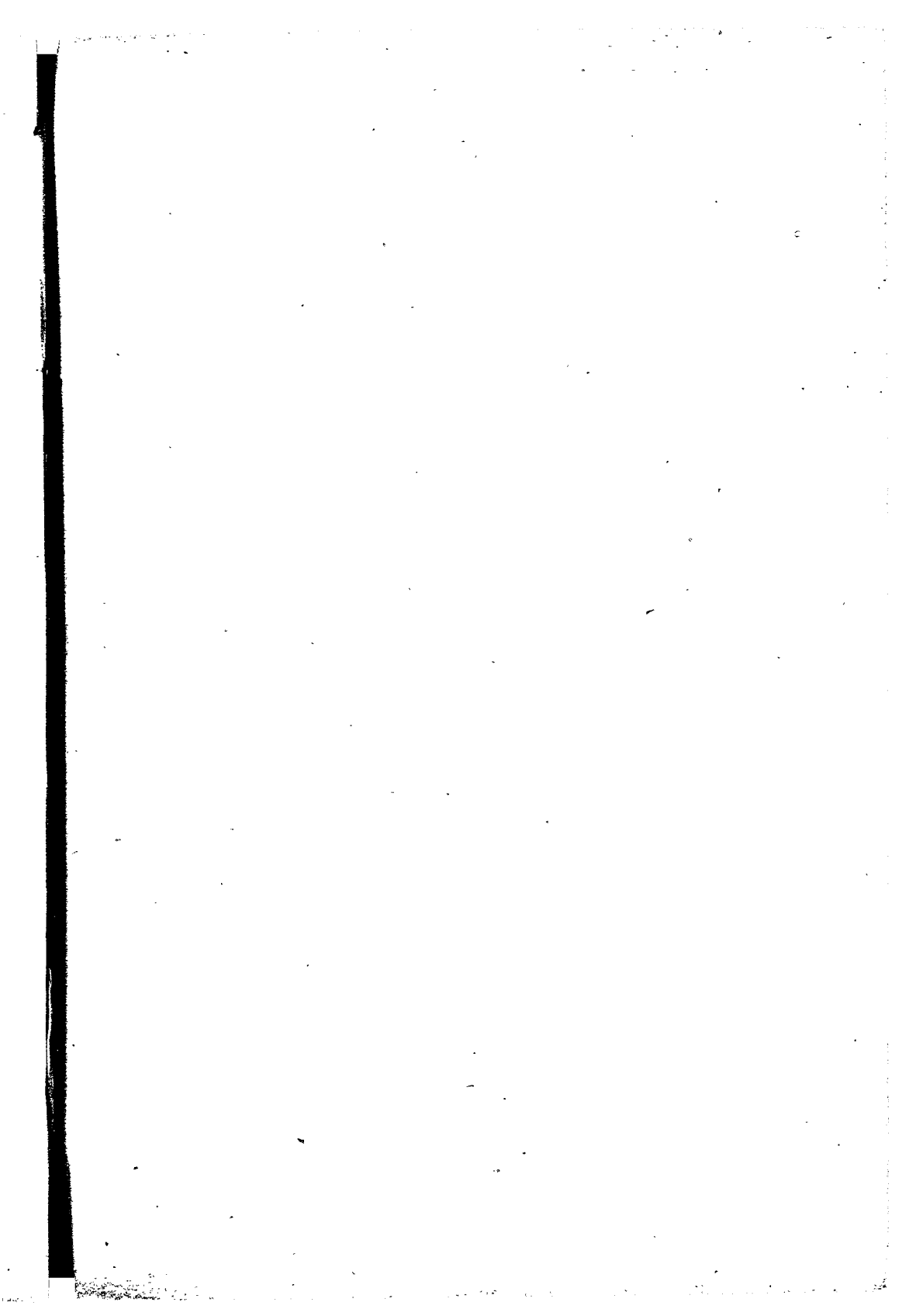
CARROLL RYAN.

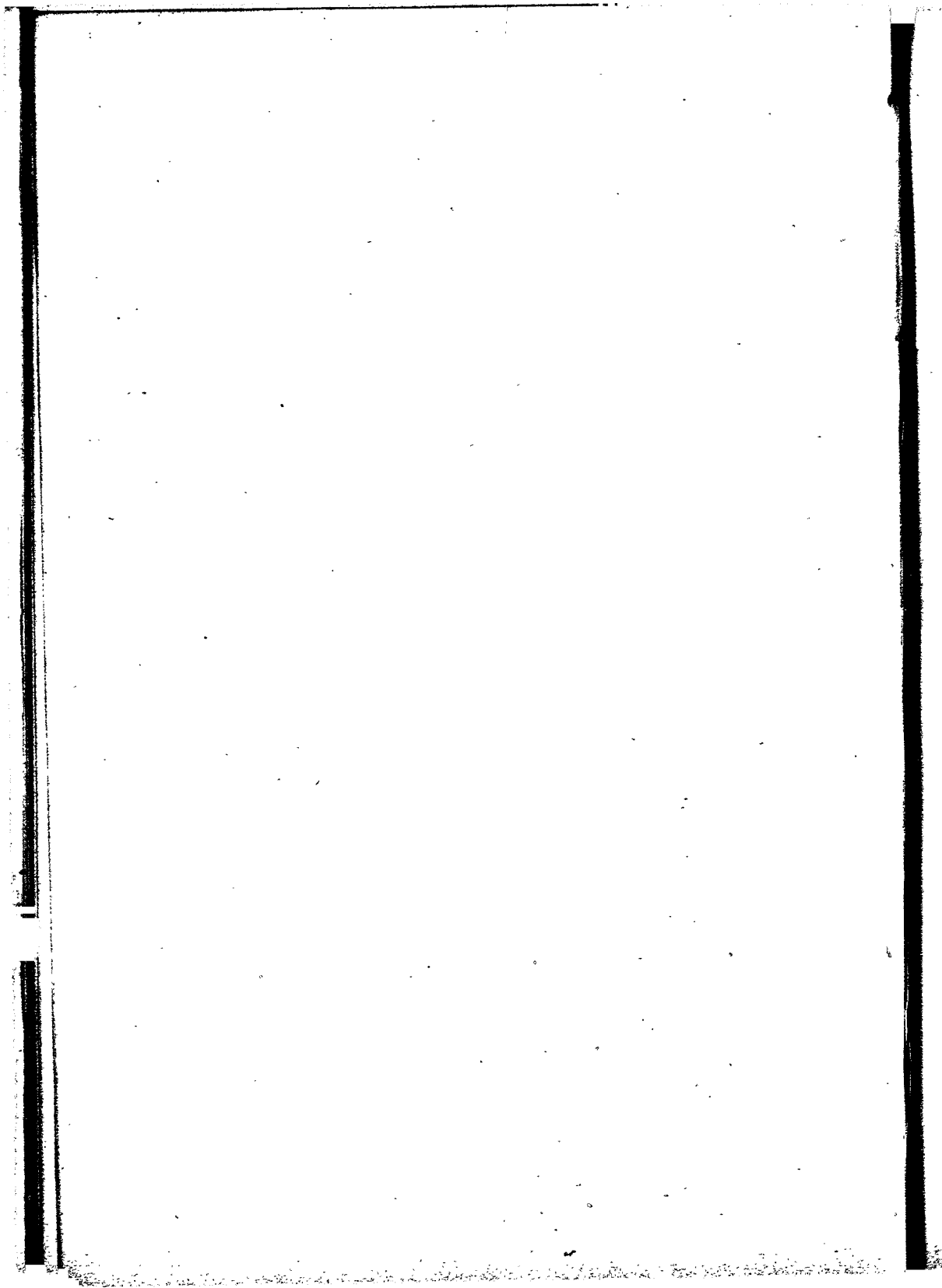
Montréal, 12 septembre, 1892.

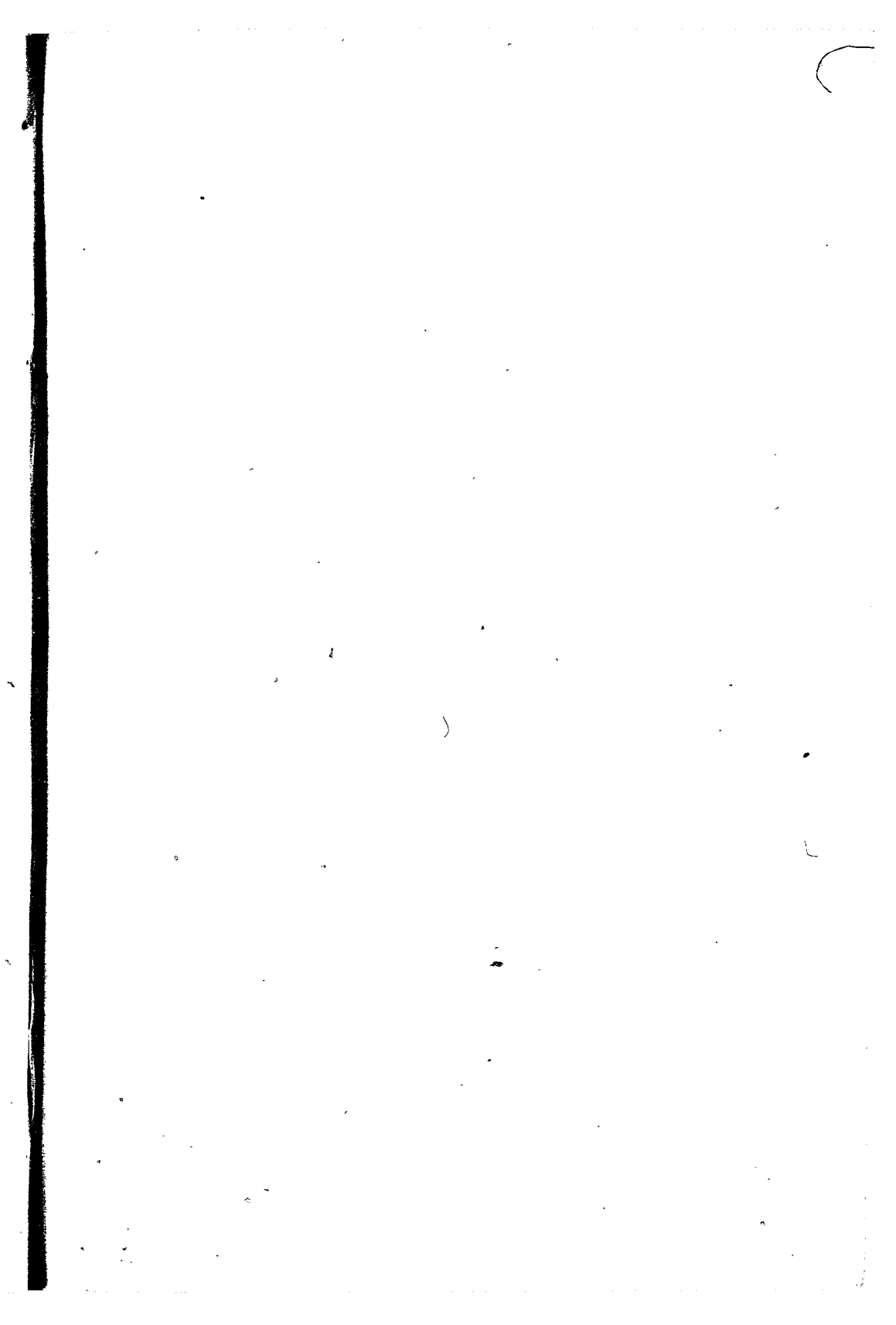
(Traduction de Joseph Marmette.)

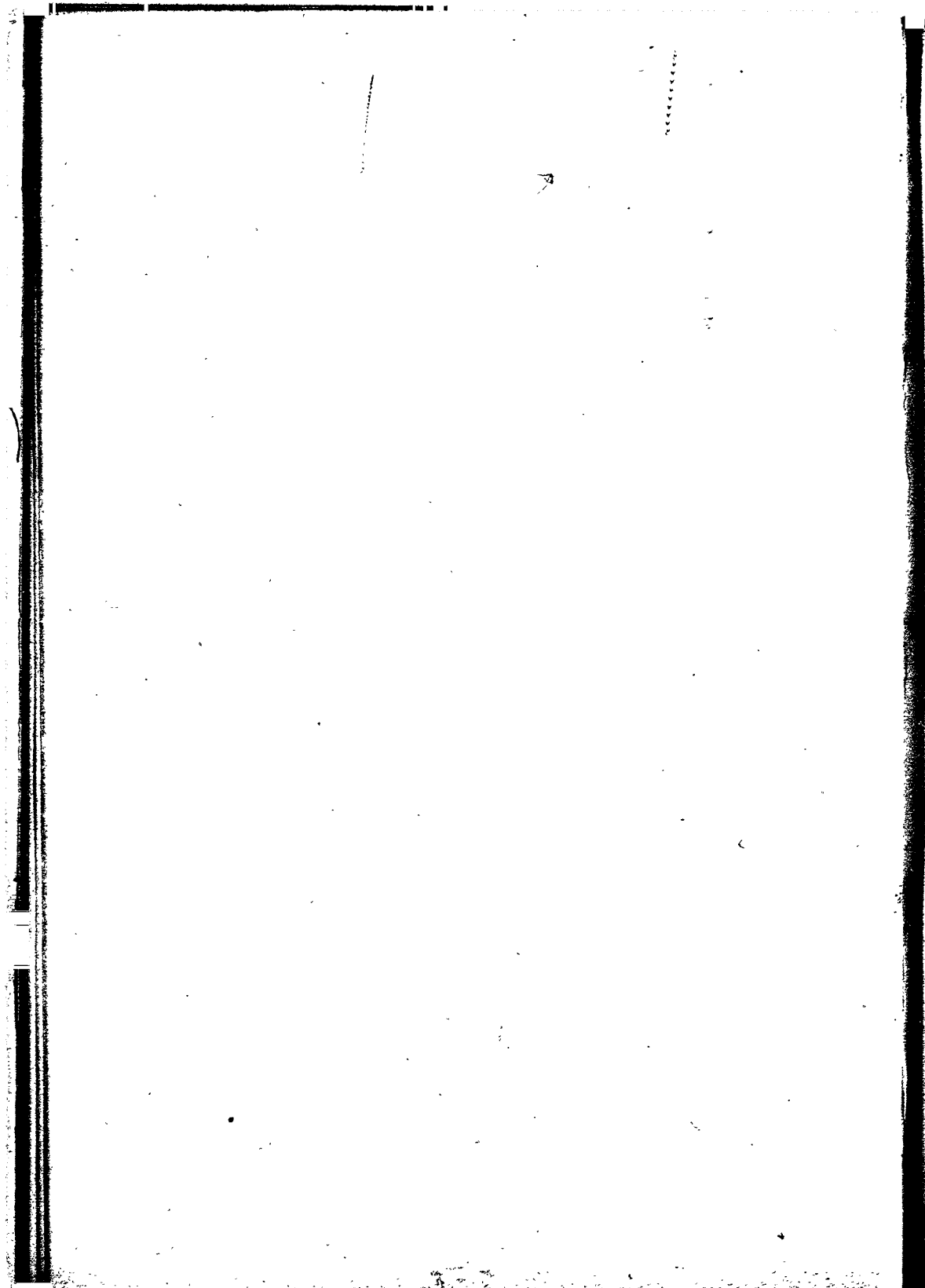












Buryton
August 1892

Dear Sir

I have much
pleasure in complying
with your request.

With kind regards to
Madame

I believe me

Yours very truly,

George Kirkpatrick

L. H. Jacké Esq

Montreal.